

## LE DOSSIER DU MOIS

# Territoires : terre promise de l'économie sociale et solidaire

*Tandis que le projet de loi relatif à l'ESS porté par Benoît Hamon est examiné ce mercredi au Sénat, la sixième mouture du Mois de l'ESS s'ouvre dans la France entière. Au programme, la place prépondérante des territoires pour cette économie alternative.*

C onjonction heureuse, ce sixième Mois de l'économie sociale et solidaire, à l'initiative des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (Cress) et de leur conseil national (CNCRESS), s'ouvre dans la France entière, alors qu'au palais du Luxembourg, le Sénat entame la discussion parlementaire du projet de loi relatif à l'ESS et porté par Benoît Hamon. Jamais le programme de ce Mois n'aura été aussi divers et les débats proposés aussi riches. C'est un peu comme si, en ce moment particulier, tous les acteurs de l'ESS\* voulaient marquer leur implication dans la démarche législative, et ce, alors que les adversaires du texte, notamment le Medef et ses alliés de la CGPME et de l'UPA, font entendre leur voix.

L'économie sociale est née d'initiatives citoyennes en réponse à des besoins immédiats, parfois modestes. Même si les mouvements se sont diversifiés, fédérés et élargis, le lien à la terre, là même où ils sont nés, est fondamental. Mutualistes, coopérateurs, militants associatifs vivent et travaillent essentiellement au pays pour rendre effectives les solidarités, faire vivre la démocratie, réussir les projets. La démocratie est un ressort capital pour l'économie sociale.

La reconnaissance, par le projet de loi, de la place et du rôle des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (Cress) est un volet important du texte. Loin de s'opposer aux fédérations et groupements qui structurent au niveau national les « familles » de l'ESS, cette reconnaissance offre à ceux-ci une opportunité nouvelle de développer leurs structures locales, dans le renforcement des coopérations entre acteurs de l'ESS, et des liens étroits avec les divers échelons institutionnels qui œuvrent dans une région, un département, une intercommunalité, une municipalité. La place faite aux PTCE (pôles territoriaux de coopération économique) en tant qu'intercoopérations exemplaires dans le développement économique des territoires est aussi une avancée.

Les lois de décentralisation, avec leurs imperfections, ont néanmoins suscité de la part d'un nombre croissant d'acteurs de l'ESS et du mou-



Paul Martin est co-gérant de l'épicerie bio Trois Petits Poids, à Lyon. Cette structure fait partie du groupement régional alimentaire de proximité et est une coopérative d'intérêt collectif.

vement social, des engagements nouveaux dans la prise en charge du développement de territoires abandonnés dans les stratégies financières du capital. Des initiatives comme les monnaies locales, portées et/ou soutenues par les grandes maisons de l'ESS (Macif, Maif, groupe Chèque Déjeuner, Crédit coopératif...), sont ainsi des facteurs de solidarité autant que des réponses ponctuelles aux situations nées du nouvel ordre social, né de la révolution libérale.

### LA NON DÉLOCALISATION EST UNE DES MARQUES DE FABRIQUE DE L'ESS

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont pour l'essentiel non délocalisables. Ce qui peut être considéré comme une marque de fabrique de l'ESS à l'heure où l'économie dite classique montre ses limites dans la course aux profits, aboutissant de plus en plus à des délocalisations dramatiques pour les employés. Mais il nous faut dire « pour l'essentiel » et rester vigilants : un conflit comme celui de Val d'Aucy à Ciel, en Saône-et-Loire, montre malheureusement que certains groupes coopératifs ont aussi des stratégies financières désastreuses. À l'inverse, si les stratégies nationales des grandes banques coopératives les distinguant souvent mal des banques capitalistes, leurs caisses lo-

cales continuent, souvent aussi, à jouer un rôle territorial positif. Les entreprises de l'ESS représentent donc un facteur de maintien et de création d'emploi sur leurs territoires. Elles sont porteuses d'innovations économiques et sociales, de transmission de savoir-faire. Pourtant, les liens entre les instances locales de l'ESS, les élus et forces politiques, mais aussi les syndicats sont encore bien souvent à construire.

D'un bout à l'autre de la chaîne, le fait que ce mois de l'ESS coïncide aussi avec la Semaine de la solidarité internationale et celle de la finance solidaire permet de souligner l'indissociabilité des solidarités. À travers les nouveaux dispositifs des finances solidaires, les citoyens épargnants peuvent, selon leurs facultés contributives, participer à l'émergence d'une économie alternative performante, démocratique, sociale et écologique.

Espérons que c'est sous ces auspices-là, sociaux et démocratiques, que le Sénat examinera ce projet de loi essentiel à l'avenir économique du pays, à l'heure où certains relents les moins glorieux du régionalisme se font entendre en Bretagne manipulés par un patronat cause de biens des dégâts économiques dans cette région.

JEAN-PHILIPPE MILESY

\*www.lemois-ess.org

## LES REPÈRES

### 1707

C'est le nombre d'initiatives et manifestations qui ont eu lieu pendant le Mois de l'économie sociale et solidaire en 2012.

### Semaine étudiante

Solidarité étudiante organise la première édition de la Semaine étudiante pour l'économie sociale et solidaire, du 18 au 24 novembre, sur dix sites en Île-de-France. Des initiatives, débats se dérouleront à l'université de Nanterre, de Marnes-la-Vallée, de Paris-1 ou à encore à l'IEP de Paris. À l'occasion de l'événement, un « Appel des jeunes pour une autre économie » sera publié. renseignements : [semaineess@solidariteetudiante.fr](mailto:semaineess@solidariteetudiante.fr)

### 2003

C'est l'année de naissance du Mois de l'économie sociale et solidaire en région Paca.

**TRIBUNE LIBRE**

**PAR DANIELLE DEMOUSTIER,  
DIRECTRICE ESEAC (\*) À SCIENCES-PO GRENOBLE.**

**L'**économie sociale et solidaire (ESS) apparaît traditionnellement ancrée sur les territoires. En effet elle naît de groupements de personnes soucieuses de répondre à des besoins et des aspirations exprimés par elles ou leurs proches. L'engagement de proximité (géographique mais aussi affinitaire) est la première force de cet entrepreneuriat collectif qui ne verrait pas le jour sous une forme individuelle.

C'est pourquoi elle présente des configurations différentes en fonction de l'histoire culturelle, sociale et économique des lieux d'émergence, et ces spécificités rendent difficile la « modélisation » pour diffuser ces structures par reproduction sans appropriation locale. Ainsi l'on affirme le plus souvent que si ces entreprises ne sont pas opérables (c'est-à-dire qu'elles ne peuvent être l'objet d'une OPA), elles ne sont pas non plus délocalisables, même si la création d'établissements dans les territoires ruraux a été encouragée par les politiques d'aménagement du territoire dans les années 1960, et si, aujourd'hui, la création de filiales, parfois lointaines, peut altérer fortement non seulement l'ancrage de la structure mais sa propre finalité (vers davantage de lucrativité, voire de spéculation). Ces nuances posées, il est certain que la majorité des entreprises de l'économie sociale et solidaire restent liées fortement à leur territoire, et que son essor et son renouvellement naissent également sur les territoires.

Alors qu'au début des années 1980 l'accent était mis sur le rôle des grandes structures nationales, c'est actuellement la vitalité locale, d'abord associative puis coopérative, qui suscite les innovations sociales nécessaires à la prise en compte des grands changements de société: accès au travail, au logement, à l'alimentation... qui s'expriment derrière les slogans: « Travailler ou entreprendre autrement, consommer autrement, épargner autrement... vivre autrement. » Mais ces initiatives sont le plus souvent très éphémères. Aussi, 64 % des entreprises employeurs occupent moins de cinq salariés; elles sont

**« IL SEMBLE IMPORTANT QUE CEUX QUI FONT L'ESS SE REGROUPENT POUR S'EXPRIMER SUR LEUR VISION D'UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DONT ILS SERAIENT LES ACTEURS. »**

organisées sectoriellement et non transversalement.

De ce fait les collectivités publiques territoriales ne reconnaissent le plus souvent que la création de ressources nouvelles (activités génératrices de services, d'insertion et d'emplois et de revenus) pour accroître l'attractivité des territoires, renvoyant les dimensions sociales, culturelles et politiques à d'autres instances (jugées non économiques). L'utilisation quasi dominante des appels à projets renforce cette instrumen-

# La vitalité de l'ESS exprime la capacité des citoyens à se mobiliser

talisation au risque de tarir leur capacité d'innovation et de mobilisation collective.

Il semble donc important que les acteurs de l'ESS – qui ne sont pas seulement des entrepreneurs, aussi collectifs soient-ils – se regroupent pour s'exprimer collectivement, à la fois sur leurs problématiques communes mais aussi sur leur vision d'un développement territorial dont ils seraient des animateurs. C'est un défi à la fois poli-

– encore floue – de PTCE (pôles territoriaux de coopération économique), si le modèle des pôles de compétitivité ne réduit pas trop leurs objectifs et si les apports aux territoires sont autant valorisés que la performance économique.

La vitalité de l'ESS sur les territoires est indéniable, d'abord en termes d'innovations sociales puis par ses innovations organisationnelles. Elle exprime la capacité des citoyens à se mobiliser, à s'organiser pour inventer le modèle de développement socio-économique de la société de demain. Néanmoins ces dynamiques locales doivent trouver des relais supra-locaux pour éviter le risque d'un enfermement territorial qui n'alimenterait pas des transformations plus globales.

(\*) L'équipe de socio-économie associative et coopérative (Eseac) a été constituée en 1985 pour développer les études et les recherches sur les dynamiques de l'économie sociale et servir d'appui à l'enseignement dans ce domaine. L'Eseac est une des équipes de recherche de l'Institut d'études politiques de Grenoble, dirigée par Danièle Demoustier, enseignante-chercheuse, responsable du master développement et expertise de l'économie sociale.

# L'ESS, atout du territoire pour choisir son développement

**PAR PATRICK VASSALLO,  
CONSEILLER MUNICIPAL DE SAINT-DENIS.**

**L'**économie sociale et solidaire (ESS) porte un certain nombre de valeurs, partiellement précisées dans le projet de loi Hamon, que l'on a coutume de résumer en qualifiant ses activités de socialement utiles et obéissant à des objectifs où ne prime pas la rentabilité financière. Dans son compagnonnage avec l'insertion (les structures d'insertion par l'activité économique), l'ESS est souvent perçue comme une économie de pauvres, une entreprise pour défavorisés. Évitions ici ce préjugé: il est dans l'ESS des entreprises et activités qualifiées. L'implantation de structures de l'ESS dans un territoire n'est signe ni d'une pauvreté particulière ni d'une désertification majeure; si c'est parfois le cas, y compris lors de reprises d'entreprises « défaillantes » par leurs salarié-e-s, c'est que les valeurs et le mode de fonctionnement de l'ESS offrent une alternative à la friche et au chômage...

Pour les tenant-e-s d'un autre monde, la question d'une autre économie, ici et maintenant, est un vrai sujet. Que peut-on faire? Certains groupes tentent désormais, sous couvert de « responsabilité sociale des entreprises », de soutenir, voire créer des structures d'ESS, se parant ainsi à bon compte d'un vernis social aussi durable que le rose à lèvres. Nombre de ces structures présentent une professionnalité réelle, créent des emplois, exercent une activité utile: ne le nions pas. Mais est-ce suffisant? Pour les défenseurs d'un capitalisme vert ou social, certainement. On ne créera d'aucune manière un îlot de socialisme protégé par l'ESS: évitons tout mauvais procès! Il n'en demeure pas moins que le développement de telles activités, utiles dans un territoire, créatrices d'emplois, où les salarié-e-s sont (mieux)

respecté-e-s et entendu-e-s, est un vrai atout. Il redonne sens au travail, vigueur au possible, priorité à l'humain.

L'exemple de Saint-Denis et de l'agglomération Plaine Commune est intéressant. Le développement et la requalification de cette ancienne plaine industrielle se traduisent par l'arrivée de grands groupes, de sièges sociaux (SNCF, SFR, Veolia demain...). Une vingtaine d'entreprises de l'ESS (hors secteur mutualiste) se sont implantées à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, essentiellement pour offrir une structure d'activités répondant

**« DANS CETTE TERRE DE SOLIDARITÉS, LE DÉVELOPPEMENT DE STRUCTURES DE L'ESS INDIQUE QUE L'ON PEUT FAIRE AUTREMENT. »**

à des savoir-faire locaux, à des besoins du territoire et à une envie de travailler autrement. Elles s'appellent Territoires (maraîchages, espaces verts), Taf et maffé (restauration), la Main fine (habillement), Femmes actives (couture, repassage) ou Franciade (valorisation de produits dérivés du patrimoine). La nouvelle dynamique économique locale leur a permis de survivre, de se développer; d'autres se sont créées. Voici un gisement nouveau, non sans défaut, non sans limites, dont bénéficient plusieurs centaines de salarié-e-s, et qui coopère avec le vivier des petites et moyennes entreprises, tout en voisinant avec les filiales du groupe SOS, héritière de l'entreprise sociale, fort bien implantée localement. La collectivité (ville et agglomération) soutient activement ce secteur. Un appel à projets chaque année, avec l'appui de la région, permet de financer créations ou élargissements. Des

mutualisations sont mises en œuvre. Des cohérences d'insertion et de professionnalité sont ainsi possibles. Elles confortent ce secteur sans servir de faire-valoir social ou d'annexe aux groupes capitalistes arrivés ces vingt dernières années. Des questions importantes sont en débat: le « management », les financements, le rapport au public, les coopérations, etc. Elles ont une orientation commune: comment mieux porter les valeurs fondatrices? Comment mieux résister face au marché, à la pensée unique économique? Mais, surtout, de quoi ce territoire et ses habitant-e-s ont-ils besoin? Pas seulement en termes de niche (ce que l'économie « classique » n'intéresse pas, faute de rentabilité suffisante), mais en termes de conquête, de formation (insérer la formation à l'ESS dans le cursus des étudiant-e-s de gestion – GEA – de l'IUT ou du développement projet à Paris-VIII). Dans cette terre de solidarités, le développement de structures de l'ESS indique que l'on peut faire autrement, avec d'autres, dans le souci d'être utile. Un bel appui pour d'autres batailles!

**► NOTRE DOSSIER  
L'ESS, un atout pour une autre mondialisation**  
Numéro spécial à partir des Rencontres du Mont-Blanc, forum international des acteurs de l'économie sociale et solidaire.  
9-11 novembre 2013.  
Diffusion vidéo en direct sur [humanite.fr](http://humanite.fr)

**MARDI 3 DÉCEMBRE**